



ORAMIP
OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI - PYRÉNÉES



PRÉFET DE LA
HAUTE-GARONNE

ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Zone concernée : agglomération de Toulouse

PROCÉDURE D'INFORMATION DU PUBLIC pour l'OZONE.

Recommandations sanitaires et comportementales

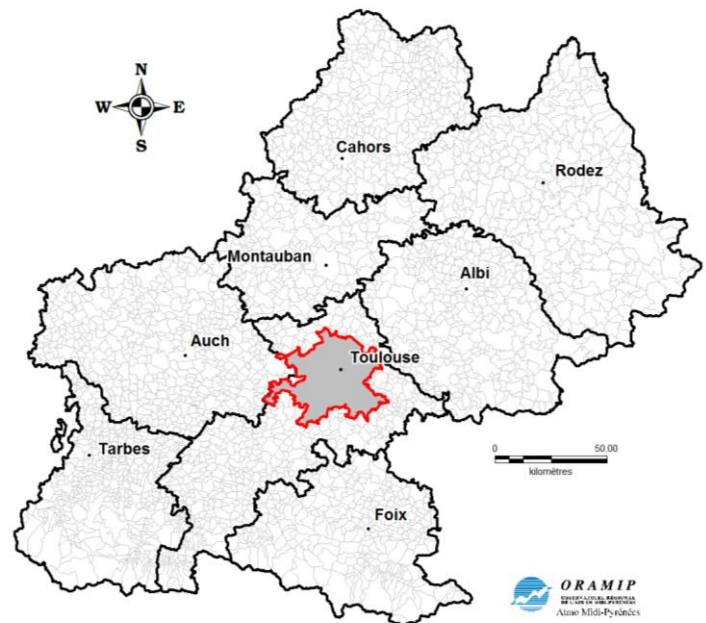
Communiqué du 04/07/2015 à 18h00

Sur l'agglomération toulousaine, l'ORAMIP mesure actuellement une concentration maximale en ozone (O_3) supérieure à 180 microgrammes par mètre cube ($\mu g/m^3$) pour la journée du 04/07/2015.

La concentration horaire maximale mesurée s'élève, ce jour, à 185 $\mu g/m^3$ sur l'agglomération toulousaine.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 12 octobre 2012, le préfet de Haute-Garonne met en œuvre la procédure d'information et de recommandation du public.

MERCI DE RELAYER CE MESSAGE



DESCRIPTION DU PHENOMENE

La cause principale de la formation de ce polluant est la transformation sous l'action du soleil, de la chaleur, et d'un vent faible, de certains polluants émis essentiellement par les automobiles et les industries. L'ozone apparaît à partir du début de l'après-midi et ses teneurs culminent au plus chaud de la journée, puis diminuent généralement le soir.

ÉVOLUTION

L'évolution des conditions météorologiques avec notamment l'arrivée du vent d'ouest demain sur la zone devrait permettre de limiter la production d'ozone. Le seuil d'information du public ne devrait pas être dépassé.

Cette procédure est valable pour la journée du 04/07/2015.

Renseignements ORAMIP : 05.61.15.42.46 / 06.85.03.06.46

Résultats actualisés disponibles sur www.oramip.org



ORAMIP
OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI - PYRÉNÉES



PRÉFET DE LA
HAUTE-GARONNE

ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Zone concernée : agglomération de Toulouse

PROCÉDURE D'INFORMATION DU PUBLIC pour l'OZONE.

Recommandations sanitaires et comportementales

Communiqué du 04/07/2015 à 18h00

RECOMMANDATIONS POUR REDUIRE LA POLLUTION

- Éviter d'utiliser son véhicule à moteur,
- réduire les vitesses de tous les véhicules,
- pratiquer le covoiturage et utiliser les transports en commun, le vélo, la marche à pied...
- limiter certaines activités qui conduisent à émettre des hydrocarbures dans l'air et aggravent la pollution.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Les adultes et enfants avec des problèmes cardiaques ou pulmonaires devraient envisager de réduire les activités physiques et sportives intenses. Ils doivent respecter leur traitement médical en cours et consulter leur médecin en cas de difficulté respiratoire inhabituelle

Il est également recommandé de veiller à ne pas aggraver les effets de la pollution par d'autres facteurs irritants des voies respiratoires, tels que l'usage de solvants ou de peinture sans protection appropriée, et surtout par la fumée de tabac. L'aération des locaux doit être maintenue.

Renseignements ORAMIP :

Résultats actualisés et recommandations comportementales disponibles sur www.oramip.org

05.61.15.42.46 / 06.85.03.06.46

Informations sur la santé, AIR-SANTE : 05.61.77.94.44



ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Zone concernée : agglomération de Toulouse

PROCÉDURE D'INFORMATION DU PUBLIC pour l'OZONE.

Recommandations sanitaires et comportementales

Communiqué du 04/07/2015 à 18h00

Liste des communes concernées par cet évènement de pollution de l'air :

Liste des communes de la zone PPA

AIGREFEUILLE	EAUNES	LESPINASSE	REBIGUE
AUCAMVILLE	EMPEAUX	LEVIGNAC	ROQUES
AUREVILLE	ESCALQUENS	L'UNION	ROQUETTES
AUSSONNE	ESPANES	MERENVIELLE	ROUFFIAC-TOLOSAN
AUZEVILLE-TOLOSANE	FENOUILLET	MERVILLA	SABONNERES
AUZIELLE	FLOURENS	MONDONVILLE	SAIGUEDE
AYGUESVIVES	FONBEAUZARD	MONDOUZIL	SAINT-ALBAN
BALMA	FONSORBES	MONS	SAINT-CLAR-DE-RIVIERE
BAZIEGE	FOURQUEVAUX	MONTBERON	SAINTE-LIVRADE
BEAUPUY	FROUZINS	MONTBRUN-LAURAGAIS	SAINT-GENIES-BELLEVUE
BEAUZELLE	GAGNAC-SUR-GARONNE	MONTGISCARD	SAINT-HILAIRE
BELBERAUD	GAURE	MONTLAUR	SAINT-JEAN
BELBEZE-DE-LAURAGAIS	GOYRANS	MONTRABE	SAINT-JORY
BLAGNAC	GRATENTOUR	MURET	SAINT-LOUP-CAMMAS
BONREPOS-RIQUET	ISSUS	NOUEILLES	SAINT-LYS
BONREPOS-SUR-AUSSONNELLE	LA SALVETAT-SAINT-GILLES	ODARS	SAINT-MARCEL-PAULEL
BRAGAYRAC	LABARTHE-SUR-LEZE	PECHABOU	SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE
BRAX	LABASTIDE-BEAUVOIR	PECHBONNIEU	SAINT-THOMAS
BRUGUIERES	LABASTIDETTE	PECHBUSQUE	SAUBENS
CASTANET-TOLOSAN	LABEGE	PIBRAC	SEILH
CASTELGINEST	LACROIX-FALGARDE	PIN-BALMA	SEYSSES
CASTELMAUROU	LAMASQUERE	PINSAGUEL	TOULOUSE
CLERMONT-LE-FORT	LAPEYROUSE-FOSSAT	PINS-JUSTARET	TOURNEFEUILLE
COLOMIERS	LASSERRE	PLAISANCE-DU-TOUCH	VARENNES
CORNEBARRIEU	LAUNAGUET	POMPERTUZAT	VIEILLE-TOULOUSE
CORRONSAIC	LAUZERVILLE	PORTET-SUR-GARONNE	VIGOULET-AUZIL
CUGNAUX	LAVALETTE	POUZE	VILLATE
DEYME	LAVERNOSE-LACASSE	PRADERE-LES-BOURGUETS	VILLENEUVE-TOLOSANE
DONNEVILLE	LE FAUGA	QUINT-FONSEGRIVES	
DREMIL-LAFAGE	LEGUEVIN	RAMONVILLE-SAINT-AGNE	